Ami du Clergé du 11 juillet 1929

Deuxième partie : # PRÉDICATION

SOMMAIRE

Pour la fête de sainte Madeleine. — Amour et pénitence, 417.
Panégyrique de S. Loup. — Le défenseur de la foi et de la cité, 419.
Cours de prônes sur le Décalogue. — XX. Devoirs des parents envers le corps de leurs enfants, 421.
Entretiens sur la vie chrétienne. — CXX. L'instruction religieuse : *Ses principales formes,* 423.
Pour les réunions mensuelles des Mères chrétiennes. — IV. La prudence, 427.
Aux Enfants de Marie. — XIX. L'enfant de Marie, 431.
En lisant. — Prière à sainte Anne, 432.

POUR LA FÊTE DE SAINTE MADELEINE

(22 juillet)

AMOUR ET PÉNITENCE

Mes frères,

Le souvenir de votre patronne, sainte Marie-Madeleine, nous rappelle cette pécheresse convertie qui se présente chez Simon le Pharisien et répand sur les pieds de Jésus des larmes brûlantes d'amour et de pénitence. Un tel tableau est bien fait pour émouvoir nos cœurs. Il nous peint l'exquise bonté du divin Maître, qui se laisse approcher par une créature méprisée des Pharisiens, et qui pardonne les fautes les plus scandaleuses à un repentir sincère. Mais il nous rappelle aussi la condition essentielle à laquelle tous les pécheurs, à l'exemple de Marie-Madeleine, obtiendront la remise de leurs fautes. Cette condition, c'est la pénitence sans doute, mais une pénitence inspirée par l'amour surnaturel de Jésus : « Il lui est beaucoup pardonné, est-il dit de Madeleine, parce qu'elle a beaucoup aimé. » (Luc, VII, 47).

Je voudrais aujourd'hui, m. f., vous rappeler brièvement cette vérité et vous redire, en prenant comme exemple la conversion de Madeleine, qu'il n'y a pas de véritable pénitence des péchés sans amour surnaturel de Dieu, mais aussi, — et c'est la contrepartie de cette première vérité, — qu'il n'y a pas d'amour véritable de Dieu sans pénitence.

I

Le péché, m. f., c'est notre cœur se détachant de Dieu et se donnant à la créature de telle façon que Dieu soit exclu de notre vie. C'est donc en réalité l'amour naturel et désordonné d'un bien périssable se substituant à l'amour surnaturel que nous devons à Dieu, notre fin dernière. Dieu exclu positivement de nos préoccupations, de nos pensées, de nos affections ; Dieu délaissé volontairement, et cela à cause d'une de ses créatures qu'on lui préfère : voilà, en somme, tout le péché mortel !

Pour réparer ce désordre souverain, il faut le reprendre à sa base et, nous retournant avec confiance vers Celui que nous avons abandonné, lui dire notre foi, notre regret et surtout notre amour : notre foi, afin de nous replacer dans l'ordre surnaturel que nous avons volontairement abandonné ; notre regret, afin de témoigner relativement au mal commis, le vif déplaisir nécessaire à la conversion ; mais notre amour surtout, afin de rétablir en notre âme les liens d'amitié que le péché y brise et de nous orienter derechef sur le chemin du Ciel. Sans cet amour divin, sans cette charité surnaturelle qui accompagne nécessairement la grâce sanctifiante et ne fait pour ainsi dire qu'un avec elle, le pardon du péché serait impossible, parce que l'homme pécheur, même plein de foi et mu par le regret de ses fautes, resterait encore l'ennemi de Dieu. « Si je n'ai pas la charité, quand même j'aurais une foi à transporter les montagnes, écrit S. Paul, je ne suis qu'un airain qui résonne et une cymbale qui retentit. » Mais la charité, l'amour de Dieu, couvre la multitude des péchés. (I Cor., XIII, 1). Et cette doctrine, m. f., est tellement vraie qu'il faut, au tribunal de la pénitence, une transformation en quelque sorte miraculeuse de l'âme pécheresse pour lui rendre la vie surnaturelle de la grâce. Souvent, en effet, le pécheur n'apporte, dans le regret de ses fautes, qu'un amour très imparfait de Dieu : il se repent, mu beaucoup plus par un sentiment de crainte que par un sentiment d'amour. Et pourtant, Dieu ne peut effacer le péché qu'en raison de l'amour qui s'y substitue. Aussi, donnant à l'absolution du prêtre une force divine devant laquelle les anges eux-mêmes s'extasient, il fera, par elle, le miracle d'infuser surnaturellement l'amour divin que les efforts de l'âme, même aidée par la grâce actuelle, n'avaient pas su produire.

Ce miracle que le sacrement de pénitence manifeste sensiblement et produit intérieurement, Dieu l'accomplit parfois, — souvent même, peut-être, — en dehors du sacrement, car sa puissance n'est pas liée aux rites sacramentels. Il l'accomplit, ce miracle de la transformation des âmes, par le moyen d'une grâce si forte, si pressante, si victorieuse, qu'elle transforme en un instant le pécheur le plus endurci en un véritable saint. Voyez Marie-Madeleine, la pécheresse publique : touchée par la grâce divine, elle s'approche du divin Maître. — C'est un immense regret de ses fautes qui s'est emparé d'elle, mais c'est aussi un immense amour de Dieu qui la soulève. En dénouant ses cheveux pour essuyer les pieds sacrés de Jésus, elle semble vouloir s'attacher à lui indissolublement ; en arrosant ses pieds divins de ses larmes et de ses parfums, elle semble vouloir se donner elle-même ; en les baisant avec respect, elle manifeste l'amour ardent qui l'embrase. La grâce a transformé son cœur. Ah ! qu'ils sont loin

déjà les crimes dont son âme était noircie ! La foi et le repentir ont dirigé ses pas vers Jésus ; mais l'amour l'a transformée, l'a purifiée, l'a divinisée.

M. f., n'oublions jamais l'efficacité de l'amour divin, de cet amour que le Catéchisme appelle si exactement la charité ou la contrition parfaite. Quel puissant moyen de salut ! Sans doute, le sacrement de pénitence est obligatoire et quiconque voudrait s'en passer pour obtenir le pardon de ses fautes s'exposerait à demeurer éternellement pécheur. Mais si par malheur nous tombons en état de péché mortel, et qu'il nous soit impossible de nous confesser immédiatement, faisons, demandons à Dieu la grâce de faire un bon acte d'amour parfait, qui nous purifiera, nous sauvera, en attendant que, par l'absolution, le prêtre vienne ratifier extérieurement le miracle déjà invisiblement accompli par Dieu en nos âmes.

II

Toutefois, m. f., gardons-nous des illusions ! Notre-Seigneur n'a-t-il pas parlé, un jour, de ceux qui lui disent sans cesse : « Seigneur ! Seigneur ! » et qui n'entreront pas cependant dans le royaume des cieux. (Matth., VII, 21). C'est que l'amour qui efface le péché, l'amour vainqueur et efficace, est un amour profond qui bouleverse totalement l'œuvre du démon et n'en laisse rien subsister. Voyez Marie-Madeleine : elle entre pécheresse dans le Cénacle où Jésus est invité ; elle en sort complètement purifiée et sanctifiée. C'est aussi l'histoire de S. Paul, terrassé par la grâce sur le chemin de Damas. Quelques instants auparavant, c'était un farouche persécuteur du nom chrétien ; aussitôt après que la lumière de Jésus l'a corporellement aveuglé, mais spirituellement éclairé, il devient un apôtre dévoré du zèle d'étendre le règne du Christ.

Ces exemples de transformation radicale sont rares et, tout en croyant fermement à la possibilité et à l'efficacité de la contrition parfaite, il faut, m. f., qu'en ce qui nous concerne, nous, pauvres pécheurs, presque toujours incapables, même aidés par la grâce, de ces transformations totales qui ont fait les grands saints, il faut, dis-je, qu'à notre confiance en Dieu se mêle beaucoup de défiance de nous-mêmes. Et c'est pour nous, pécheurs, qu'il est nécessaire d'illustrer le deuxième aspect de la vérité que je vous expose : il n'y a pas d'amour véritable de Dieu sans pénitence.

Je veux dire par là, m. f., que l'amour qui transforme, qui purifie, qui sanctifie, qui divinise l'âme pécheresse, cet amour, précisément parce qu'il est véritable, entraînera nécessairement à sa suite des œuvres de pénitence qui *affermiront* et *achèveront* son œuvre.

L'amour de Dieu récupéré par l'âme soit au tribunal de la pénitence, soit par la contrition parfaite, n'opère pas nécessairement des transformations radicales qui suppriment toute tentation et toute propension au mal. Je ne puis mieux vous faire comprendre cette vérité, m. f., qu'en vous rappelant la doctrine de l'Eglise sur le baptême. Le sacrement de la régénération spirituelle nous rend bien la grâce sanctifiante, c'est-à-dire l'amour divin que le péché originel nous avait fait perdre ; mais il ne nous restitue pas l'équilibre admirable de nos facultés et qui, en Adam innocent, rendait la pratique de la vertu si facile. Il nous laisse avec nos tentations, notre concupiscence, nos passions désordonnées, et, devenus en âge de comprendre et de sentir toutes ces misères, il nous faudra, par notre vigilance et notre mortification, *affermir* l'œuvre accomplie par le prêtre au jour de notre baptême. Ainsi en est-il après le pardon des fautes personnelles : la grâce restituée à nos âmes ne nous guérit pas de notre faiblesse native encore accrue par de nouveaux péchés, et il faut que les œuvres de pénitence et de mortification viennent affermir notre bonne volonté pour la retenir dans le bien.

Ce n'est pas tout. Si les œuvres de pénitence et de mortification sont nécessaires pour nous aider à lutter contre les mauvais penchants de la nature, à plus forte raison sont-elles nécessaires, après le pardon des péchés actuels, pour *achever* en nous l'œuvre commencée par l'amour divin. L'amour divin, c'est entendu, remet les péchés ; mais remet-il toute la peine due au péché pardonné ? L'absolution efface la coulpe et la peine éternelle, mais ne laisse-t-elle pas providentiellement subsister une peine temporelle ? Le dogme du Purgatoire est là, m. f., qui nous rappelle avec la force d'une vérité indiscutable que quand le péché est pardonné, tout n'est pas nécessairement terminé... S. Paul sanctifié répétait encore aux fidèles : « Je châtie mon corps et le réduis en servitude... J'achève en moi ce qui manque à la passion du Christ. » (I Cor., IX, 27 ; Col., I, 24). Sainte Marie-Madeleine, sanctifiée par Jésus, ne s'en tient pas là ; elle suit le Maître jusqu'au Calvaire, jusqu'à la Croix, jusqu'à la mort, et plus tard la tradition nous la montre s'enfermant dans la retraite de la Sainte Baume pour y mener la vie d'une austère pénitence. Si nous ne voulons pas nous faire illusion, il faut donc que les œuvres de pénitence achèvent en nous l'œuvre de réparation commencée par l'amour.

* *

Voilà, m. f., les pensées salutaires que nous suggère la conversion de sainte Madeleine. Pensées salutaires qui à la fois excitent notre confiance en Dieu et notre défiance de nous-mêmes. Pensées salutaires qui nous rappellent la condition essentielle du salut : l'amour de Dieu excluant le péché, et le moyen de nous assurer cette condition essentielle : la pénitence.

Pratiquement, nous garderons chaque soir la bonne habitude de faire un acte de contrition parfaite pour effacer les fautes qui auraient pu nous échapper dans la journée. Nous ne manquerons aucune occasion de mortification, pour nous

rendre plus forts contre les retours possibles de la tentation, et surtout pour expier les restes de nos péchés. Nous prierons pour ceux qui n'ont pas encore su ou voulu se convertir, ou qui, convertis, se font des illusions sur la pénitence encore nécessaire, afin que Dieu les éclaire et les sauve. Enfin, il nous restera encore un devoir de charité à remplir à l'égard de ceux qui n'ayant pas su se défier ici-bas des illusions, les expient sévèrement dans les flammes du Purgatoire. Prions pour eux, m. f., en ce jour de fête, afin d'aider en leurs âmes l'œuvre réparatrice de l'amour divin et de les faire entrer bientôt dans l'éternelle fête du paradis. Ainsi soit-il.

PANÉGYRIQUE DE S. LOUP

(29 juillet)

LE DÉFENSEUR DE LA FOI ET DE LA CITÉ

Mes frères,

Il n'est pas étonnant que le culte de S. Loup soit répandu dans la Lorraine. Votre saint patron n'est-il pas originaire de Toul, et, par là même n'est-il pas un lorrain de bonne et authentique marque ?

Issu, à la fin du IVe siècle, d'une très noble famille, il avait étudié l'art de bien parler et s'était acquis une grande réputation d'éloquence. Profondément chrétien, il avait épousé Péméniola, sœur de S. Hilaire d'Arles. Mais les deux époux, désireux de mener une vie plus parfaite, se séparèrent d'un mutuel consentement la septième année de leur mariage, et tandis que Péméniola s'enfermait dans un monastère de femmes, Loup se retira à l'abbaye de Lérins, sous la conduite de S. Honorat. Après s'y être exercé quelques années dans les jeûnes et les veilles, il fit, en 1426, un voyage à Mâcon, pour y distribuer aux pauvres ce qui lui restait de biens. C'est là qu'inopinément le peuple chrétien de Troyes vint le prendre pour en faire son évêque et S. Loup, se soumettant à la volonté divine, gouverna le diocèse de Troyes pendant plus de cinquante ans.

C'est de l'évêque que je veux vous parler aujourd'hui, en vous commentant brièvement, pour l'édification de vos âmes et votre profit personnel, les grands exemples de vertu qu'il nous a laissés. Et, pour ne pas disperser votre bienveillante attention sur des sujets trop multiples, je me contenterai de mettre en relief deux attitudes remarquables de S. Loup au cours de son long pontificat. Il fut un défenseur de la foi chrétienne ; il fut un défenseur de sa cité. Evêque catholique, il s'efforça d'étendre le règne spirituel de l'Eglise ; évêque de Troyes, il se dévoua, jusqu'au péril de sa vie, pour sauvegarder les intérêts de ses concitoyens. Exemples parfaits de zèle chrétien et de courage civique, bien capables de nous suggérer de surnaturelles et viriles résolutions.

I

Le début du Ve siècle est, dans l'Eglise catholique, une époque de lutte doctrinale. C'est l'époque où le grand S. Augustin, dans toute l'apogée de sa gloire, combat efficacement en Afrique l'hérésie du pélagianisme. Cette erreur subtile et bien humaine, exaltait, dans l'œuvre de notre salut, les forces humaines et niait ou diminuait la nécessité de la grâce divine. D'Afrique, elle avait passé, par delà les Gaules, jusque dans la Grande-Bretagne. Soucieux de maintenir dans l'Eglise l'intégrité doctrinale, le pape Célestin députa vers les Bretons d'outre-mer deux des plus savants et des plus saints évêques de Gaule, S. Germain d'Auxerre et S. Loup de Troyes, afin de dissiper les préjugés, de réfuter les erreurs et de rétablir la vérité.

C'est dans ce voyage de Loup et de Germain que se place le touchant épisode de la rencontre de l'évêque d'Auxerre et de sainte Geneviève, la vierge de Nanterre ; épisode si important pour l'histoire de la ville de Paris et même pour l'histoire de la France, puisque Geneviève, consacrée au service de Dieu par S. Germain, fut en retour choisie par Dieu pour devenir la libératrice de la grande cité dont elle est aujourd'hui la glorieuse et vénérée patronne.

Arrivés en Grande-Bretagne, les deux saints évêques commencèrent leur mission, prêchant dans les églises et souvent en plein air, tant la foule qui les écoutait était grande. Leur parole avait d'autant plus d'efficacité qu'elle était soutenue par l'éclatante vertu des deux prédicateurs et que Dieu lui-même en attestait la véracité par de nombreux miracles. Les catholiques étaient enthousiasmés et réconfortés ; les hérétiques se cachaient et n'osaient paraître. Mais enfin, honteux de se condamner par leur silence, ils vinrent à une conférence. Ils se présentèrent dans un cortège imposant et revêtus de costumes splendides. Mais les évêques ne se laissèrent pas intimider par cet apparat extérieur. Courtoisement, ils les laissèrent parler les premiers, leur répondirent victorieusement et démontrèrent contre eux la vérité de la foi catholique. Un éclatant miracle vint confirmer leur enseignement : les hérétiques durent s'avouer vaincus et ils se convertirent.

Admirons, m. f., comment S. Loup, pour obéir au pape, accepte une mission lointaine en vue de la défense de la foi. Les intérêts les plus graves, même les intérêts spirituels de son diocèse, ne le retiennent pas. Le Souverain Pontife ordonne ; il obéit filialement. Admirons aussi comment S. Loup prêche la vérité. Sans doute, il a la science ; il possède l'éloquence persuasive. Mais ce sont là des moyens humains, et si utiles soient-ils, on ne saurait les considérer comme suffisants quand il s'agit de la défense de la foi. C'est par la sainteté de sa vie, c'est par l'éclat de ses vertus que S. Loup entend gagner tout d'abord l'estime et la confiance de ses auditeurs ; et, à ces moyens que seule la grâce peut accorder, Dieu surajoute, dans sa miséricorde, la confirmation des miracles.

Nous aussi, m. f., nous avons notre foi à défendre et à conserver. Souvent, de puissants intérêts, des intérêts d'ordre temporel et de vaine gloire humaine, nous suggéreraient facilement d'atténuer, d'humaniser, pour ainsi dire, notre croyance, comme au-

trefois faisaient les Pélagiens. Ne succombons pas à cette tentation. Quelle que soit, autour de nous, la force de l'habitude, du respect humain, de l'indifférence, gardons intact le trésor que Dieu nous a confié au saint baptême. Défendons-le en nous-mêmes et autour de nous, par une très grande pureté de vie, nous souvenant que notre foi diminuera dans la proportion où nous ne mettrons plus nos œuvres d'accord avec ses légitimes exigences. Défendons-le encore en nous instruisant tous les jours de plus en plus des vérités de notre sainte religion : le catéchisme n'est qu'un commencement et c'est précisément parce que beaucoup de chrétiens s'en tiennent au peu qu'ils ont acquis avant leur première communion, qu'ils deviennent si vite complètement ignorants et demeurent sans réponse devant les objections et les difficultés que leur opposent les ennemis de la religion, aussi ignorants qu'eux d'ailleurs la plupart du temps. Imitons au contraire ces savants, ces studieux, ces esprits clairvoyants, si nombreux aujourd'hui dans les hautes sphères intellectuelles de notre pays, et qui se font un devoir d'approfondir chaque jour la doctrine révélée et d'y chercher docilement une vérité de plus en plus lumineuse.

Dans l'accomplissement de ce devoir impérieux, ne nous laissons arrêter par aucune considération humaine. Dieu nous le demande ; l'Eglise nous l'ordonne. Sachons obéir filialement. Et que notre obéissance se souvienne que sans la grâce divine, notre bonne volonté est impuissante et stérile. Si nous voulons conserver notre foi et la défendre, demandons avant toutes choses à Dieu de nous y aider.

II

Rentré dans sa ville de Troyes, S. Loup y continuait, dans la paix, son ministère épiscopal. A cette époque où l'empire romain d'Occident était à son déclin, l'évêque était, dans la cité, par sa collaboration loyale avec les pouvoirs publics, la première autorité, non seulement dans l'ordre spirituel, mais encore souvent dans l'ordre temporel. Lorsque les invasions des Barbares se produiront, il restera presque toujours seul sur la brèche pour défendre l'ordre menacé et prendre en mains les intérêts de ses concitoyens. Ainsi en avait-il été en Espagne, à Rome et jusqu'en Afrique lors des invasions des Vandales, des Suèves et des Goths. Ainsi devait-il en être dans le nord-est de la Gaule vers le milieu du v^e siècle, quand le farouche roi des Huns, Attila, surnommé le *Fléau de Dieu*, franchit avec ses hordes sanguinaires la barrière du Rhin et s'avança dans notre pays. Toutes les villes du Rhin étaient déjà saccagées. Les forteresses de la Moselle étaient tombées. Reims, Arras, Besançon, Langres, Metz n'avaient pu résister. Toul et Dieuze étaient brûlées. Seule, la ville de Troyes demeurait intacte au milieu de ce cataclysme universel. Mais, devant un péril de plus en plus imminent, ses habitants étaient plongés dans la plus grande consternation. Leur évêque, S. Loup, ne cessait de conjurer Dieu par ses prières, ses larmes, ses jeûnes, ses bonnes œuvres. Enfin, le Barbare s'étant approché de la ville, l'évêque n'hésite plus. Il est le père, il est le pasteur, les circonstances et sa fonction l'ont sacré défenseur de la cité. Il ira où l'appelle le devoir. Il revêt ses plus beaux ornements épiscopaux et, dans la majesté de la dignité pontificale, il va au-devant d'Attila et lui demande avec autorité : « Qui donc êtes-vous pour vaincre tant de rois et tant de peuples, ruiner tant de cités et tenter de subjuguer l'univers entier ? » — Attila répond : « Je suis le roi des Huns et le fléau de Dieu. » — « Si vous êtes le fléau de mon Dieu, réplique le saint évêque, souvenez-vous de ne faire que ce que vous permet la main qui vous meut et vous gouverne. Epargnez une ville innocente, et sur laquelle ne doit pas s'appesantir la vengeance divine. »

Tant de noblesse et de fierté désarmèrent l'orgueilleux vainqueur. Etonné et radouci, Attila promit d'épargner la ville et il la traversa sans y faire de mal.

L'exemple de S. Loup exposant sa vie pour le salut de sa cité nous montre, m. f., que la religion nous fait un devoir et un devoir strict de nous dévouer pour notre patrie. Le patriotisme est une vertu non seulement humaine, mais chrétienne ; et ce n'est pas à quelques kilomètres du berceau de Jeanne d'Arc, la sainte du patriotisme, que j'ai besoin d'insister sur cette vérité. Quand je parle, m. f., de l'obligation chrétienne de se dévouer pour la patrie, je n'entends pas seulement parler du dévouement dont tous comprennent la nécessité aux heures de crise, comme toutes nos populations françaises l'ont si bien compris aux heures tragiques de la grande guerre. J'entends aussi et surtout parler de ce dévouement obscur et quotidien et qui consiste dans l'accomplissement exact et loyal de toutes nos obligations envers notre patrie et notre gouvernement : obéissance empressée aux lois justes ; paiement des impôts ; union et concorde civique en vue de la grandeur et de la prospérité même matérielle de la nation.

Mais ces vérités, m. f., vous sont trop familières pour que j'y insiste. Je veux donc vous rappeler avec une fermeté toute particulière un devoir patriotique bien battu en brèche aujourd'hui, tout au moins dans le clan des sectaires et des... sots. Car, je ne veux pas parler de ceux qui sont simplement égarés par les préjugés et qu'un peu de réflexion rappellerait bien vite à une plus exacte compréhension des choses. Ce devoir patriotique, aujourd'hui trop oublié, consiste à considérer la religion comme la meilleure sauvegarde de la patrie. Nos ancêtres, en proclamant leurs évêques les défenseurs de la cité, ne s'y trompaient pas. Ils savaient que les lois de Dieu et de l'Eglise, acceptées avec la foi qui distingue les chrétiens, sont plus efficaces pour maintenir le peuple dans le devoir que toutes les prescriptions des lois civiles, imposées à des incroyants et qui n'ont d'autre garantie de leur efficacité que la crainte du gendarme et le recours aux tribunaux. C'est folie, m. f., que de vouloir, sous un vain prétexte de liberté de conscience, établir une morale individuelle et sociale, en dehors de toute religion.

Cette morale sera sans fondement, puisque l'idée d'un Dieu, souverain maître et souverain juge, source de tout devoir et de toute obligation, en sera supprimée. Sans fondement, une telle morale sera fatalement inopérante pour la plupart des citoyens et son plus clair résultat sera d'amener dans la société une recrudescence d'immoralité et d'anarchie.

* *

Ah ! m. f., que l'histoire de nos vieux évêques, qui fondèrent jadis la France sur les ruines de l'empire romain et des royaumes barbares, que cette histoire est donc riche d'enseignements et féconde en leçons ! S. Loup à Troyes, S. Mansuy à Toul, S. Aignan à Orléans, S. Remy à Reims, tous défenseurs de la foi et de la cité, nous proclament par leur doctrine et par leurs exemples qu'il ne faut pas séparer la religion de l'amour du pays. Dieu et Patrie ! Noble devise qui exprime une vérité profonde, sanctionnée par les événements les plus significatifs de notre histoire nationale ! Noble devise, qui fut celle de nos aïeux ! Noble devise qui doit rester nôtre, si nous voulons être, non seulement des chrétiens, mais des citoyens complets, soucieux d'accomplir pleinement et sous toutes ses faces leur double devoir de croyants et de Français !

COURS DE PRONES SUR LE DÉCALOGUE

XX

DEVOIRS DES PARENTS ENVERS LE CORPS DE LEURS ENFANTS

Mes frères,

Après avoir parlé des devoirs des enfants, nous allons étudier ceux des parents. Dieu ne les mentionne pas dans le Décalogue, sans doute parce que cela n'était pas nécessaire. Il les a tellement imprimés dans le cœur des pères et mères dès le commencement du monde et la nature les leur rappelle si fortement qu'à moins d'étouffer la voix de celle-ci, la plupart d'entre eux s'en acquittent avec le plus grand dévouement. Aussi bien, si le Décalogue ne les mentionne pas, la Sainte Ecriture ne laisse pas de les rappeler aux parents en maints endroits.

Ces devoirs sont de deux sortes. Les enfants que le bon Dieu vous confie, pères et mères, étant composés d'un corps et d'une âme, réclament de vous des soins corporels et spirituels. Nous ne parlerons aujourd'hui que des premiers et nous allons voir comment vous êtes obligés d'*aimer* vos enfants, de *veiller* à leur conservation, de les *nourrir* et de les *vêtir*, de leur *apprendre un état* et de les *établir* convenablement.

I

Vous devez aimer vos enfants. Vous ne péchez certes pas par défaut sur ce point, mais peut-être plutôt dans la manière de les aimer. Vous devez le faire *sans exagération*, particulièrement en ne les aimant pas plus que Dieu. Or ce serait les aimer plus que Dieu que de commettre des injustices afin de les enrichir davantage ; ce serait les aimer plus que Dieu que de les empêcher de répondre à son appel lorsqu'il les veut à son service, de murmurer contre sa Providence lorsqu'il vous les reprend prématurément. Vous devez les aimer *sans faiblesse :* malgré la peine que vous éprouvez à les reprendre et à les corriger, vous ne devez pas hésiter à le faire, puisque leur bien l'exige et que c'est votre devoir. Vous devez enfin les aimer *sans partialité,* c'est-à-dire sans préférence ni prédilection pour aucun d'eux. Tomber dans ce défaut serait une injustice, car tous sont également vos enfants et ont les mêmes droits à votre affection et à vos soins ; ce serait également une imprudence, car vous provoqueriez ainsi contre l'objet de vos préférences la jalousie de ses frères et sœurs et vous créeriez peut-être au sein même de votre famille de déplorables désaccords. Rappelez-vous le triste sort fait à Joseph par ses frères, comme vous l'avez jadis appris dans l'Histoire Sainte ! Si vos préférences doivent aller à quelques-uns de vos enfants, c'est à ceux qui sont moins bien doués dans leur corps ou leur intelligence et qui, pour cette raison, ont besoin d'attentions et de soins plus affectueux ; c'est aussi, lorsque vous vous êtes mariés plusieurs fois, aux enfants du premier lit qu'a laissés à votre garde un mari ou une épouse expirante. C'est un devoir pour vous de les aimer doublement, afin de les dédommager de l'affection du père ou de la mère qu'ils ont perdu.

Le devoir qui incombe aux parents d'aimer tous leurs enfants d'une façon égale ne leur défend pas, cependant, de donner des marques d'affection particulière et même de récompenser ou d'avantager d'une manière spéciale ceux qui sont plus sages, plus obéissants et plus vertueux que les autres, ceux qui leur ont rendu plus de services et les ont entourés de plus de soins dans leur vieillesse. Mais il faut que les autres enfants voient bien que cette affection ou ces avantages, loin d'être une faveur, ne sont qu'une récompense méritée et donc parfaitement justifiée.

II

Votre second devoir envers vos enfants, pères et mères, est de veiller à leur conservation *avant* et *après* leur naissance. Avant la naissance le mari doit épargner à son épouse les fatigues incompatibles avec son état, il doit éviter de la contrister et surtout de la maltraiter, sous peine de devenir le bourreau de son enfant en même temps que le bourreau de sa femme. La mère, de son côté, doit éviter tout ce qui pourrait nuire à la vie de son enfant, comme les fardeaux trop lourds, les voyages trop longs, les aliments ou breuvages dangereux, les emportements et les excès de toute nature. A plus forte raison faut-il s'abstenir d'actes qui constituent de véritables homicides, et que des théories perverses, hélas ! préconisent ouvertement. S'y livrer est un péché mortel dont l'absolution est réservée à l'évêque parce qu'il est puni de l'excommunication.

Après la naissance de leurs enfants, les parents doivent redoubler d'attention pour les préserver de tout accident et les tenir éloignés du danger. Ils pèchent donc lorsqu'ils les laissent seuls à proximité de l'eau ou du feu, lorsqu'ils laissent à leur portée des objets avec lesquels ils peuvent se blesser, lorsqu'ils leur permettent de courir dans les rues au risque d'y être écrasés par des animaux ou des véhicules. Quelle responsabilité pour des parents et quels remords lorsque leurs enfants, faute de vigilance, sont victimes d'accidents de ce genre !

Les parents pèchent encore gravement contre leurs enfants lorsque, par colère ou antipathie, ils les frappent durement et portent ainsi atteinte à leur santé ou à leur intelligence.

Enfin, le Rituel déclare — et nous vous rappelons ses prescriptions après le baptême de chacun de vos enfants — qu'il est défendu aux parents de coucher leurs enfants dans le même lit qu'eux ou avec d'autres grandes personnes avant qu'ils aient atteint l'âge de deux ans révolus. Vous devinez le motif qui a dicté cette sage mesure : c'est le danger pour l'enfant en bas âge d'être étouffé par ses parents endormis, comme le fut l'enfant de la femme dont il est parlé dans le célèbre jugement de Salomon (I Reg., III, 19).

III

Vous devez en troisième lieu, pères et mères, nourrir vos enfants, les loger, les vêtir et leur procurer tout ce qui est nécessaire à l'entretien et au développement de leur corps.

C'est donc une obligation pour la mère de nourrir elle-même son enfant si elle le peut, et ordinairement elle le peut, la nature prenant soin d'y pourvoir. Elle ne doit pas se contenter d'être mère à moitié lorsqu'il serait si doux pour elle de l'être tout à fait. Du reste, une femme qui a vraiment un cœur de mère doit être assez jalouse de l'affection de son enfant pour ne pas céder à une étrangère ses premiers sourires, ses premières caresses et ses premiers bégaiements. En tout cas, si la nécessité la force à renoncer à ce bonheur, elle doit aimer assez son enfant pour ne le confier qu'en bonnes mains. Les médecins s'accordent en effet pour affirmer que le lait fait entrer dans l'enfant le sang, la vie et avec la vie quelque chose du tempérament, du caractère, des vices ou des qualités de la personne qui le nourrit.

S'il appartient à la mère de nourrir son enfant pendant les premiers mois de son existence, c'est au père qu'incombe le devoir de lui procurer ensuite les aliments dont il aura besoin. Vous le faites avec un grand courage et un grand dévouement, pères qui m'écoutez. Si dans certains milieux d'où la religion a disparu, il est des pères qui oublient leur devoir et gaspillent au cabaret leur salaire de la semaine pendant que leur femme et leurs enfants meurent de faim à la maison, vous au contraire vous vous retireriez plutôt le pain de la bouche pour le leur donner. Vous prenez beaucoup de peine pour leur procurer non seulement le nécessaire, mais même le superflu ; et cela qu'il s'agisse de les nourrir ou de les loger et de les vêtir.

Il ne faut rien exagérer cependant et prendre bien garde d'élever ces chers enfants dans la mollesse. C'est leur faire grand tort que de les rendre délicats. Il leur importe beaucoup, en effet, quelque genre de vie qu'ils embrassent, d'avoir le corps robuste et en état de supporter le froid et la chaleur, la faim et la soif, le travail et la fatigue. Il faut les y habituer dès l'enfance en ne flattant ni leur gourmandise ni leur vanité.

IV

Enfin, pères et mères, vous devez mettre vos enfants à même de gagner leur vie en leur faisant apprendre un métier. La mission éducatrice des parents a en effet pour but de suppléer à la faiblesse humaine : tant que l'enfant est jeune il ne saurait se suffire, c'est pourquoi il a besoin du secours d'autrui. Mais cet état, selon le cours normal de la nature, ne saurait durer : un jour vient où l'adolescent possède les forces suffisantes pour affronter les difficultés de la vie et où d'ailleurs ceux qui l'avaient assisté sentent leurs forces décliner. Il importe donc qu'il soit en pleine possession de ses moyens, ce qui suppose la science d'un métier. L'expérience de ces dernières années vous a montré combien il faut faire peu de cas des fortunes acquises et avec quelle facilité les événements peuvent les faire changer de mains. La plus élémentaire prudence invite donc les parents à ne rien négliger pour que leurs enfants ne soient pas exposés à tomber irrémédiablement un jour dans l'indigence. Bien loin de se borner à leur procurer une dot considérable, ils doivent se dire que des mains habiles et industrieuses sont un vrai trésor, et c'est à les former qu'ils mettront leur soin. Ce devoir incombe aux riches comme aux pauvres.

En outre, même s'il n'y avait pas l'incertitude du lendemain, les parents chrétiens devraient encore orienter leurs enfants vers une profession convenable. Tous doivent travailler ici-bas : d'abord parce que c'est l'ordre de Dieu qui nous commande à tous de manger notre pain à la sueur de notre front ; ensuite parce que l'oisiveté est la mère de tous les vices ; d'ailleurs ceux-là ne savent pas dépenser l'argent qui ne savent pas le gagner : ils le gaspillent sottement et risquent de tomber dans la misère sans aucun moyen d'en sortir, puisqu'ils n'auront point appris à travailler et à gagner.

Mais quel état, quelle profession devez-vous procurer à vos enfants ? Un état conforme à votre condition, à leurs aptitudes et à leurs goûts. Ne rêvez pas pour eux les richesses, les honneurs, les dignités et la gloire. Si le bon Dieu les tient en réserve pour eux, il saura bien tout disposer pour qu'ils y parviennent, en notre siècle démocratique surtout où les plus humbles ont tant de moyens et de facilités pour s'élever dans l'échelle sociale. En général, le mieux est que le fils continue la carrière du père. Grandissant ainsi dans la profession qu'il exercera un jour, il en prend les goûts et s'en pénètre petit

à petit. A l'école de son père, il trouve un maître plus dévoué, un guide plus constamment attentif, une installation toute faite et des instruments de travail qui ne lui coûteront rien. Là surtout, dans le milieu où il est né, il lui est plus facile de demeurer fidèle aux traditions de foi qui sont celles de sa famille. *Restez chez vous*, tel est le titre d'un roman tragiquement actuel de Pierre l'Ermite que connaissent bien tous les lecteurs de *La Croix* de Paris. Cette recommandation, redites-la à vos enfants, pères et mères, en ce temps de déclassement presque général, d'émigration en masse des campagnes vers les villes, surtout vers les villes industrielles, et cela au grand détriment des croyances, des mœurs, de la société elle-même. En les mettant à même de gagner leur vie près de vous, vous assurerez le bonheur de vos enfants en ce monde et plus encore leur bonheur éternel. Ainsi soit-il.

ENTRETIENS SUR LA VIE CHRÉTIENNE

CXX

L'INSTRUCTION RELIGIEUSE

Ses principales formes

> ***Multiformis sapientia Dei.***
> **La sagesse de Dieu revêt des formes nombreuses.**
> **(Eph., III, 10).**

Parmi toutes les sciences accessibles à l'homme, la plus nécessaire est la science religieuse. On peut dire d'elle, comme nos Livres saints l'ont dit de la Sagesse, qu' « elle apporte avec elle tous les biens [1], » et comme ils l'ont dit de la piété, qu' « elle est utile à tout [2]. » De fait, elle sert à la fois les intérêts du temps et ceux de l'éternité, et assure ensemble le salut des individus et le salut des sociétés. Telles sont les vérités rappelées dans notre dernier entretien.

Je consacre celui-ci aux principales *formes* que revêt parmi nous l'instruction religieuse, ou, si vous l'aimez mieux, aux leçons par lesquelles elle se donne. Pour établir entre elles une classification, je distinguerai : 1° celles qui s'adressent aux *enfants ;* 2° celles qui s'adressent aux *adultes.*

I

L'instruction religieuse, telle qu'elle se donne en pays chrétien, commence dès que les petits enfants deviennent capables d'en recevoir les premiers éléments. Elle se développe à mesure qu'ils grandissent. Elle passe ainsi par des phases successives dont chacune lui prête une forme particulière.

I. — La première de ces phases comprend l'instruction des plus jeunes. Elle fait de cet enseignement un enseignement *maternel.* La mère de famille y remplit le rôle d'institutrice ou, pour parler plus exactement, de catéchiste. Ce rôle lui revient, car il donnera à sa maternité le complément surnaturel auquel aspire toujours une femme croyante, et puis aussi parce qu'elle est seule bien placée pour le remplir. Elle épiera donc pour ainsi dire le jour où l'intelligence, le cœur, la conscience de ses enfants s'éveilleront, afin d'orienter vers Dieu chacune de leurs facultés. Sa méthode sera d'une simplicité parfaite. Elle consistera à profiter de toutes les occasions pour donner aux petits une idée quelconque des vérités ou des vertus chrétiennes ; et cela dans les termes les plus faciles à comprendre et les plus exempts de recherche. A mesure que les capacités de ses enfants iront se développant, elle provoquera leur curiosité en matière religieuse, par la présentation des saintes images, par quelque visite à l'église, par tout autre moyen utile, et répondra aux questions que cette curiosité leur suggérera. Il lui faudra, sans aucun doute, répéter souvent les mêmes choses : elle le fera de bon cœur et sans se lasser jamais. Ces répétitions sont nécessaires pour fixer la pensée des tout jeunes et créer en eux des convictions, des affections, des résolutions fermes et précises. Mais quand, autour d'eux, rien ne contredira les leçons de la mère, quand elles recevront une évidente confirmation dans le langage et la conduite des membres de la famille, elles produiront le résultat le plus consolant. Enfin, la mère apprendra à ses enfants quelques courtes formules de prière.

On dit que l'homme est en grande partie formé quand il cesse de s'asseoir sur les genoux maternels. C'est également vrai du chrétien, si sa mère est elle-même chrétienne et sait faire entendre à son fils ce premier catéchisme dont je viens de parler.

II. — Mais l'âge est venu où, suivant les règlements diocésains, l'enfant doit suivre le catéchisme de sa paroisse ou de son école. Là il changera de maître. Ses leçons lui seront données, non plus seulement par sa mère, mais encore et surtout par le prêtre et par les personnes dévouées dont le prêtre utilisera le concours.

Dans les pays vraiment chrétiens, le catéchisme prescrit par l'Eglise dure assez longtemps. Il conduit la jeunesse à travers l'adolescence, jusqu'aux confins de l'âge viril. Il comprend alors trois étapes successives dont il importe d'apprécier le but, le caractère, l'importance.

1. — D'abord, ce catéchisme prépare les enfants à la première réception des sacrements et, comme nous disons en France, à la *Première Communion privée.* Il leur demande d'apprendre de mémoire, si le catéchisme maternel ne l'a point fait ou l'a fait incomplètement, les formules de prière en usage parmi les fidèles. Il leur explique les vérités dont la connaissance est nécessaire au salut et celles que l'Eglise défend d'ignorer. Il leur enseigne les préceptes de la morale chrétienne, le sens général des actes du culte divin, la nature

[1] *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa.* (Sagesse, VII, 11).
[2] ***Pietas ad omnia utilis est.*** **(I Tim., IV, 8).**

des sacrements qu'il peut recevoir, les effets qu'ils produisent et les dispositions qu'ils exigent.

2. — La Première Communion privée clôt ce catéchisme élémentaire et invite les enfants à des leçons plus développées. Celles-ci les conduiront à cette autre communion que nous appelons la *Première Communion solennelle.* Elles reprennent en détail les différentes parties de la doctrine chrétienne, font apprendre le texte du catéchisme diocésain, ajoutent aux explications antérieurement données des explications nouvelles, esquissent les démonstrations que les enfants peuvent comprendre, forment les consciences, initient les âmes à l'emploi des moyens de sanctification et les habituent à l'observation régulière des pratiques religieuses. L'étude de la doctrine se double, quand le temps dont on dispose le permet, de deux autres études, fort avantageuses : celle de l'Histoire sainte, tout au moins dans ses parties les plus intéressantes, et celle des extraits du saint Evangile que l'Eglise propose chaque dimanche à la méditation des fidèles.

La Première Communion solennelle marque généralement la date à laquelle les enfants passent au troisième cours de catéchisme, celui que nous appelons *catéchisme de persévérance.*

3. — Le catéchisme de persévérance ne se fait point partout, et dans les lieux où il se fait, il n'est pas toujours suivi par la jeunesse avec l'assiduité dont il est digne. Il y a là un grand malheur. Car les catéchismes précédents, même les mieux soignés et les mieux écoutés, ne peuvent donner qu'une instruction religieuse fort incomplète. Ils ne conduisent l'enfance qu'à sa onzième ou douzième année. Or, avant cet âge, l'esprit, le jugement, le cœur, la conscience ne sont pas encore capables d'apprécier exactement le sens et les preuves de nos dogmes, l'excellence et l'utilité de nos pratiques, l'autorité et le caractère de nos lois morales. Les connaissances religieuses acquises jusque-là sont donc nécessairement superficielles et l'emprise qu'elles exercent sur les âmes est précaire et fragile. Si la jeunesse ne recevait jamais d'autres leçons, il lui serait difficile de mener longtemps une vie chrétienne. Elle a donc besoin d'un enseignement supplémentaire, qui lui apporte, en se complétant d'année en année, des clartés, des convictions, des déterminations mieux raisonnées et plus fermes. Et tel est le but du catéchisme de persévérance.

Ce catéchisme est habituellement l'œuvre du prêtre. Il se fait, dans la plupart des paroisses, avant ou après l'un des offices du dimanche. Pour dire quel caractère il doit revêtir, il me suffira de trois mots que j'expliquerai rapidement.

Avant tout, ce catéchisme sera *démonstratif.* La raison en est dans la nécessité où il se trouve d'inspirer de solides croyances. Les catéchismes précédents, s'adressant à des enfants, ne pouvaient guère qu'affirmer les dogmes et en formuler le sens. Celui-ci doit amener ses auditeurs à les croire avec fermeté. Il donnera donc des preuves : preuves tirées de la révélation divine, preuves tirées de la raison, preuves tirées des faits historiques, preuves démontrant la vérité de notre symbole envisagé dans son ensemble, preuves démontrant la vérité de chaque dogme pris en particulier. Il fera bien, chemin faisant, de réfuter dans la mesure compatible avec l'âge des assistants, les sophismes répandus parmi les populations, soit par les impies de la localité, soit par les feuilles publiques qu'elles reçoivent.

En second lieu, le catéchisme de persévérance, non content de parler aux intelligences, *parlera aux cœurs.* Il se fera, sans exagération, mais dans une juste mesure, *affectif.* A cet effet, il dira combien Dieu nous aime, de quelles ardeurs cet amour s'embrase en chacun des mystères chrétiens, et dans quelle mesure Dieu mérite d'être aimé pour ses propres perfections. Ses leçons en deviendront moins arides, plus persuasives et plus savoureuses. D'ailleurs, c'est ainsi que Dieu veut parler aux hommes. « Je m'adresserai à leur cœur, » disait-il par ses Prophètes [1]. Il ajoutait : « Je les attirerai à moi par des liens d'amour [2]. » Et c'est encore ainsi qu'il nous pressait d'enseigner, quand, au début des temps modernes, il nous donnait, par les révélations du Sacré-Cœur, consigne de montrer à nos disciples « ce cœur qui a tant aimé les hommes... » Faire aimer Dieu, faire aimer l'Homme-Dieu, faire aimer les croyances et les pratiques religieuses : là est peut-être le plus sûr moyen d'attacher les chrétiens à leur religion.

Troisièmement enfin, le catéchisme de persévérance s'imposera, conformément à son nom, d'engager et de faire avancer ses élèves dans les sentiers de la *persévérance.* Il se fera, dans ce but, essentiellement pratique. En d'autres termes, il montrera à la jeunesse comment les fermes convictions de l'esprit et les pieux sentiments du cœur exigent la sainteté ou, tout au moins, la correction de la conduite et la fidélité aux devoirs religieux. Il l'amènera ainsi à contracter et à continuer les bonnes habitudes dont ont vécu leurs pères.

Un catéchisme fait d'après ces principes et poursuivi pendant quelques années doit produire et produira, dans de larges proportions, des générations sérieusement chrétiennes.

Remarquons ici que, partout où se font l'un ou l'autre de ces catéchismes, quels que soient d'ailleurs leur nom et leur forme : patronages, cercles d'études, etc., les parents, les tuteurs, les maîtres, les parrains et les marraines, sont obligés d'y envoyer les enfants dont ils ont la charge et de veiller à ce qu'ils les fréquentent exactement. (*Codex*, can. 1335).

II

Les jeunes catholiques se tromperaient grossièrement si, quand ils quittent les cours gradués

[1] *Loquar ad cor ejus.* (Osée, II, 14).
[2] *Traham eos in vinculis charitatis.* (Osée, XI, 14).

du catéchisme, ils pensaient que l'Eglise va les abandonner avec la faible somme de connaissances religieuses qu'ils ont pu acquérir jusque-là : bien au contraire, l'Eglise leur continuera ses leçons. Car elle en offre à tous les âges. Après avoir enseigné les enfants et les adolescents, elle enseignera encore les *adultes*.

I. — On regarde souvent comme inutile et superflue l'instruction religieuse des adultes. Cette idée supposerait que les adultes conservent toujours dans leur exactitude et leur intégrité les notions dont le catéchisme leur a fait part. Or, il n'en va ainsi que très exceptionnellement. La plupart du temps, les grandes personnes perdent très vite, quand elles ne continuent point l'étude du christianisme, le souvenir des leçons reçues dans leurs jeunes années. L'expérience le démontre. Car, malgré le zèle et l'habileté de nos catéchistes, l'ignorance religieuse a pris, parmi nos fidèles, un développement inquiétant. Entrez en conversation avec eux, au hasard de vos rencontres, sur des sujets de doctrine catholique : vous serez étonnés des énormités qu'ils vous feront entendre !... D'ailleurs, ce retour à l'ignorance s'explique aisément et apparaît même comme inévitable, quand on réfléchit *à la nature des choses* et *aux circonstances* dans lesquelles vivent les chrétiens d'aujourd'hui.

Je viens de nommer la *nature des choses*. Par cette expression, j'entends ici d'une part, la nature des facultés auxquelles se sont adressés les enseignements du catéchisme et, d'autre part, le caractère propre de ces enseignements. — Les leçons religieuses données à la jeunesse se sont adressées, comme j'en ai fait la remarque, à l'*esprit*, au *cœur* et à la *conscience*. Or, l'esprit humain oublie très facilement ce qu'il a appris. Que de choses, par exemple, n'avez-vous point apprises depuis dix ans ! Essayez d'en évoquer le souvenir ! Vous constaterez aussitôt, soit que vous l'avez entièrement perdu, soit qu'il a subi des altérations profondes. Et pourtant une dizaine d'années n'est pas un temps bien long. Il faut en dire autant du cœur. Ses impressions et ses sentiments s'atténuent ou s'évanouissent plus vite encore que les connaissances de l'esprit. Quant aux résolutions de la conscience, nous avons tous constaté, par notre expérience personnelle, quelles sont leur inconstance et leur fragilité. — D'ailleurs, la nature des doctrines chrétiennes les expose tout particulièrement aux infidélités de l'esprit, du cœur et de la conscience. Elles se rattachent en effet directement aux réalités les plus élevées dont puisse s'occuper la personne humaine. Dieu et les mystères de Dieu, les choses célestes, les purs esprits, l'âme avec ses devoirs, ses besoins et ses destinées éternelles : voilà leur objet. S'il s'agissait là de choses qui se voient ou se touchent, le contact incessant que l'homme aurait avec elles l'empêcherait de les oublier ou d'en trop altérer la notion. Mais parce qu'elles échappent à nos organes de chair, elles sont plus que toutes autres doctrines promptes à se déformer ou à disparaître.

J'ai allégué aussi la défaveur des *circonstances* dans lesquelles nous vivons. En effet, ces circonstances n'aident guère les chrétiens d'aujourd'hui à conserver le souvenir de nos dogmes, ni le goût des pratiques religieuses, ni la fidélité aux lois de la morale évangélique. Ces vertus ont contre elles, non seulement l'infirmité naturelle de nos facultés personnelles, mais les instincts vicieux de notre nature déchue, mais les innombrables préoccupations dans lesquelles s'absorbe la vie contemporaine, mais l'atmosphère d'irréligion que nous respirons, mais les contradictions bruyantes des incrédules, mais les apostasies et les scandales dont le monde est rempli. Dans un pareil milieu, les connaissances religieuses reçues dans nos catéchismes ne peuvent se conserver dans leur intégrité qu'à la condition d'être entretenues, renouvelées, développées, par une culture doctrinale incessante, progressive, continuée durant la vie tout entière. D'où je suis amené à conclure que les adultes ont, comme les jeunes, grand besoin d'une instruction religieuse régulière.

II. — Où la trouveront-ils ? — La sainte Eglise et ses docteurs y ont pourvu.

1. — Je viens de nommer la sainte Eglise. Le premier moyen d'instruction religieuse pour les adultes leur vient d'elle : il se nomme la *prédication*.

On appelle *prédication* l'enseignement que les prêtres ayant charge d'âmes font entendre à leurs fidèles, par ordre de l'Eglise et au cours des saints offices, particulièrement le dimanche et aux fêtes d'obligation. Cet enseignement, dis-je, se donne par ordre de l'Eglise. Il porte donc un caractère officiel. C'est un des modes sous lesquels l'apostolat chrétien exécute l'ordre donné par Notre-Seigneur à ses messagers quand il leur a dit : « Allez, enseignez toutes les nations »[1].

La loi de la prédication, qui oblige les pasteurs des peuples à de fréquents discours, et, par conséquent, à des études incessantes, délicates et parfois difficiles, n'est pas et ne peut pas être sans conséquence pour les fidèles. En bonne logique, conviendrait-il à l'Eglise d'ordonner à un prêtre de parler dans leurs assemblées sans les presser de venir écouter sa parole ? L'Eglise l'a compris. C'est pourquoi, quand elle promulgue l'obligation de prêcher, elle veut « qu'on *avertisse* les chrétiens d'avoir à fréquenter la prédication et qu'on les y *exhorte* avec soin. » (*Codex*, can. 1348).

Cet avertissement et cette exhortation sont aujourd'hui, dans certaines contrées, plus nécessaires que jamais ; car l'abandon des prédications s'y généralise avec rapidité et dans des proportions redoutables. La parole évangélique, que les pères écoutaient avec amour, il y a soixante ans, n'excite plus, chez leurs fils, ni intérêt ni sympathie. Ceux qui entendent encore une messe le

[1] *Euntes, docete omnes gentes.* (Matth., XXVIII, 19).

dimanche préfèrent la messe *sans sermon* à la messe *avec sermon*. S'ils assistent à celle-ci, ils ne prêtent aucune attention à la parole sainte. D'ailleurs, ils la trouvent toujours trop longue. Ou bien, dès les premiers mots, on les voit prendre avec affectation l'attitude la plus favorable au sommeil. Ils accepteraient encore quelque sermon d'apparat, surtout s'il est donné par un étranger et offre l'attrait d'une voix nouvelle. Mais ils fuiront les instructions régulières faites par le clergé de leurs paroisses.

D'où viennent cette désaffection et cette antipathie si communes aujourd'hui pour la prédication ? — surtout pour la prédication habituelle et populaire ? — On accuse parfois les prédicateurs d'en être la cause. Ils sont trop simples, dit-on. Ils traitent sans éloquence des sujets sans intérêt... — Or, l'Eglise a elle-même écrit leur programme, quand elle leur a dit d'appliquer aux fidèles « ce qu'ils doivent croire ou faire pour assurer leur salut éternel » (can. 1347, § 1). Et elle a fixé leur méthode, quand elle leur a recommandé de se mettre toujours à la portée de leurs auditeurs (can. 1347, § 2). Cela n'exclut, je le sais, ni la correction du langage ni même une élégance de bon aloi... Mais la principale cause des défauts signalés dans nos prédications se trouve dans les auditeurs. On a dit que l'auditoire contribue beaucoup à faire l'orateur. C'est parfaitement vrai, même des orateurs sacrés. Rien ne les paralyse comme d'avoir un auditoire réduit à quelques unités quand il devrait être nombreux, inattentif ou endormi quand il devrait les écouter avec soin, impatient de voir finir leur discours quand il devrait leur laisser le temps de traiter leur sujet. Donnez au dernier de nos prédicateurs l'auditoire auquel sa haute et divine fonction lui donne droit : et vous verrez bientôt se réaliser dans sa parole la plus profonde et la plus heureuse transformation.

Au surplus, et permettez-moi d'en faire la remarque, les populations qui traitent la prédication comme je l'ai dit tout à l'heure n'ont déjà plus une mentalité chrétienne. Elles ne savent plus reconnaître, dans l'enseignement des révélations divines, la parole de Dieu. Elles n'aiment plus et ne recherchent plus la vérité pour elle-même et indépendamment des charmes dont peut la revêtir l'éloquence humaine. Elles ne s'intéressent plus aux questions d'ordre moral dogmatique autant que celles-ci le méritent. Enfin, elles ne tiennent sans doute plus guère à développer ni même à conserver les connaissances acquises pendant leurs années de catéchisme. Elles descendent donc une pente souverainement périlleuse. Et, si elles ne remettent pas en honneur l'assistance régulière aux prédications, je m'effraie de leur avenir.

2. — Les écrivains catholiques ont préparé aux adultes un second moyen d'instruction religieuse dans les livres de doctrine qu'ils ont publiés pour servir à leurs *lectures*.

Personne n'ignore l'influence de la lecture. Elle peut beaucoup pour le bien ou pour le mal. Sa puissance dépasse souvent celle de la parole. Car si le texte qui se lit est un texte mort, du moins ne souffre-t-il point des hasards de l'improvisation. Il est, au contraire, calculé à loisir et combiné avec art pour produire pleinement son effet. Nos pères dans la foi l'ont compris. C'est pourquoi, quand ils l'ont pu, ils ont fait place, parmi leurs exercices quotidiens ou hebdomadaires de religion, à la *lecture spirituelle*.

La lecture spirituelle peut revêtir bien des nuances, et servir à des fins nombreuses et variées. On la fait pour réchauffer un cœur attiédi, affermir une volonté chancelante, éclairer une conscience enténébrée, faire connaissance avec la vie des Saints. Mais pourquoi ne lui demanderait-on pas, quand on en a besoin, des lumières supplémentaires sur les dogmes à croire, la valeur des preuves alléguées par nos théologiens, celle des objections faites par les incrédules, celle des témoignages empruntés à l'histoire ? La foi constitue, en bonne logique, le principe de toutes les vertus chrétiennes, car elle nous enseigne les raisons pour lesquelles nous devons pratiquer leurs préceptes. Ainsi, tout ce qui éclaire et affermit la foi profite à la vie chrétienne tout entière. Les lectures faites pour augmenter la foi réalisent donc toujours excellemment, dans une mesure quelconque, le but suprême de la lecture spirituelle.

Laissez-moi ajouter que les croyants devraient tous lire, avec les livres de doctrine chrétienne, un journal d'opinion nettement catholique. Ils en apprendraient, avec les événements auxquels leur foi ne peut pas ne point s'intéresser, comment s'apprécient et se jugent, au point de vue catholique, les problèmes qui se posent, de jour en jour, devant l'opinion publique.

3. — Les adultes peuvent encore, pour s'instruire de la doctrine catholique, consulter, dans leurs doutes ou dans leurs ignorances, un prêtre instruit et zélé. Dieu avait dit aux Juifs par ses prophètes que « les lèvres du prêtre garderaient la science et qu'ils devraient la chercher auprès de lui » [1]. Cette parole vaut pour les prêtres du Nouveau Testament comme pour ceux de l'Ancien. Quand donc la prédication et vos livres eux-mêmes ne vous suffisent pas, ayez recours aux membres de votre clergé. Ils se feront un devoir et un plaisir de vous éclairer ; c'est-à-dire de vous donner, s'ils la connaissent, et de rechercher, s'ils ne la connaissent pas, la solution dont vous avez besoin.

---

[1] *Labia sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus.* (Malach., II, 7).

POUR LES RÉUNIONS MENSUELLES DES MÈRES CHRÉTIENNES

IV

LA PRUDENCE

SOMMAIRE

INTRODUCTION. — Différence entre les vertus théologales et les vertus morales. Caractère spécialement pratique de ces dernières.

PREMIÈRE PARTIE. — La Prudence : art de discerner le bien d'avec le mal, et clairement. Faire ce qu'il faut, comme il le faut, quand il le faut et par les moyens qu'il faut. Savoir juger et adapter son jugement aux circonstances. Réfléchir avant d'agir, agir opportunément en faisant de la théorie ci-dessus exposée la règle de nos actes.

DEUXIÈME PARTIE. — Profiter des expériences passées pour améliorer sa vie, se conformer à l'avis des autres quand il est bon. Théorie de l'obéissance. Se fier à Dieu plus qu'à soi-même. Prudence dans le gouvernement de sa maison, dans les conversations, lectures, toilettes, distractions, relations. Fuir toute ombre de danger moral.

TROISIÈME PARTIE. — Ce qui est contraire à la prudence : précipitation, inconsidération, inconstance, négligence, étourderie, dissipation. La prudence de la chair : défaut qui fait agir d'après le faux et périlleux point de vue du monde. L'astuce, la ruse, le mensonge et la fraude, la préoccupation exagérée de ce qui se passe ici-bas.

CONCLUSION. — « Soyez prudents comme des serpents et simples comme des colombes. »

Mesdames,

Les vertus que nous avons jusqu'à présent envisagées, nous relient directement à Dieu par la croyance, par le désir, et par l'amour. Mais nous ne nous trouvons pas seuls en tête-à-tête avec Dieu ; nous ne sommes pas appelés à vivre dans la solitude d'une contemplation isolée, ni dans le désert d'un monde vide. D'autres êtres humains s'agitent autour de nous, mêlent leur activité à la nôtre, pénètrent incessamment jusqu'en l'intime de notre existence, si secrète et si retirée que nous ayons résolu de la faire. Et ces êtres ont des droits sur nous. Parce qu'ils ont une même origine, qu'ils tendent vers un même destin ; parce que la Providence a promulgué la grande loi des solidarités humaines, ces êtres peuvent exiger de nous des égards, parfois du respect. Et nous devons, par conséquent, dans nos relations avec eux, garder certaines règles de conduite, observer certains grands principes qui forment l'essence des vertus. Après les vertus théologales, qui fixent nos rapports avec Dieu, voici venir les vertus morales qui nous seront indispensables dans nos contacts avec le prochain.

Ces vertus morales sont caractérisées notamment par le fait qu'elles sont plus spécialement pratiques. Les vertus théologales, sans conteste, subsistent toujours au fond de notre âme. Mais dans le cours habituel des choses, elles y reposent souvent comme endormies. Si notre croyance ne cesse pas, nos actes explicites de foi ne se réitèrent pas à chaque minute, pas plus que nos élans d'espoir divin ou nos ardeurs de suprême amour. Au contraire, nos contacts continuels avec le monde qui nous environne nous contraignent à rester sans cesse en éveil pour demeurer circonspects et équitables, énergiques et modérés. Les vertus morales se mêlent sans cesse à la trame dont notre vie est faite : elles en transforment l'étoffe grossière en un tissu précieux au regard de l'Eternel. Ne devons-nous donc pas nous en imprégner, afin que notre attitude soit toujours chrétienne, afin que nulle surprise, nulle embûche, ne puissent nous faire sortir de la règle en dehors de laquelle nous guette le péché ?

I

Ce que le bon Dieu recommande d'abord, c'est la *prudence* surnaturelle, je veux dire l'art de discerner ce qui est bien d'avec ce qui est mal, ce qui est permis d'avec ce qui est illicite, ce qui assure notre sécurité d'avec ce qui présente un danger pour notre avenir religieux. Reconnaissons-le volontiers : il n'est pas d'homme, si obscur ou si perverti soit-il, qui ne sente confusément, dans les gouffres nébuleux de sa conscience, une sorte d'instinct jeté là par la Providence, qui lui murmure, quelquefois très bas, une réprobation ou un éloge suivant la façon dont il a agi. Mais il n'est pas ici question de cette clairvoyance banale. La vertu que nous méditons nous apporte une lumière infiniment plus brillante, une intelligence plus haute des réalités, un tact plus délicat et plus saint à l'endroit des obligations qui nous incombent et de la conduite que nous avons à tenir dans les circonstances complexes où souvent nous sommes engagés. La force de la grâce se superpose à nos énergies naturelles, elle les envahit et les domine ; elle nous permet de nous rendre compte, avec une clarté sans égale, des mille éléments qui s'offrent en nous et entre lesquels il faudra choisir les meilleurs. Elle nous aide à éliminer d'abord tout ce qu'il peut y avoir de trouble, de périlleux, d'incertain, ou même simplement de médiocre. Elle nous guide ensuite dans les résolutions à prendre afin que chacune de nos décisions soit à la fois la plus adéquate et la meilleure, la plus habile et la plus sainte.

La prudence, dans chaque cas, enseigne à *faire ce qu'il faut*. Il est souvent fort difficile de connaître bien exactement où se trouve le devoir. Sans doute les Commandements sont là qui, de par Dieu et de par l'Eglise, forment le code de nos actes. Si clairs, si logiques qu'ils soient en eux-mêmes, si adaptés aux nécessités ondoyantes et diverses, il arrive néanmoins de temps à autre qu'en apparence deux préceptes semblent s'opposer. La cloche du village vous appelle à la messe dominicale alors que la charité la plus élémentaire vous retient au chevet de douleur où votre fils est accablé de fièvre. Que ferez-vous, mères chrétiennes, entre ces deux obligations qui s'excluent l'une l'autre ? La prudence vous indiquera tout de suite que vous devez renoncer à la pratique extérieure, au culte que ce jour-là Dieu n'exige pas de vous et dont il vous dispense en vous clouant près d'un malade qui ne saurait se passer de vos soins. Ainsi dans bien des hypothèses.

Choisir, entre les routes divergentes, celle qui, à

l'abri des écueils, mène vers le but imposé, c'est essentiel, mais insuffisant. Une fois le devoir précisé, faut-il encore se livrer à un choix délicat et nouveau : parmi les moyens de bien faire, les uns sont plus féconds que d'autres, ou plus nobles, ou pratiquement préférables. Qui donc écartera les façons douteuses, vulgaires, compromettantes quelquefois, pour élire les procédés qui réussissent presque infailliblement et qui, à coup sûr, élargissent l'âme ? La prudence, la prudence toujours, indicatrice discrète et souveraine de toutes les opportunités.

Prudence encore pour saisir l'instant psychologique où l'accomplissement d'une charge donne son maximum de rendement. Ne vous est-il pas arrivé quelquefois, pauvres mamans à l'autorité trop vacillante, de vous hausser jusqu'à la fermeté au moment précis où vos enfants mal disposés, revêches, fatigués peut-être, étaient moins aptes à comprendre la beauté nécessaire de l'obéissance, mal préparés à se plier sous le joug soudain et inattendu ? Les contretemps sont toujours fâcheux, mais ils le sont spécialement dans l'immense domaine moral. Temporiser n'est pas faiblir et la prudence qui suggère tel atermoiement indispensable est tout le contraire d'une lâcheté.

En un mot la prudence chrétienne, venue de l'Esprit qui souffle dans les cœurs, consiste avant tout à savoir juger : non pas sommairement, avec une précipitation capricieuse ; non pas théoriquement, sur le terrain relativement aplani des principes, mais d'une façon approfondie, après qu'on a pris connaissance de tous les éléments multiples de la cause ; d'une façon pratique, d'après les considérations et les renseignements qui, seuls, permettent d'adapter la thèse aux faits. La sagesse romaine avait déjà proclamé que le droit rigoureux peut devenir une suprême injustice : « *summum jus, summa injuria.* » La prudence chrétienne, plus élevée encore et plus sainte, s'est appropriée l'antique adage. Elle ne vous permettra jamais de prendre une décision sans que vous vous soyez entourées de toutes les garanties possibles pour qu'elle soit juste et bonne.

Elle étendra son influence jusqu'aux *modalités d'exécution* qui réagissent, en bien ou en mal, sur la détermination une fois prise. Parce que l'on est fermement convaincu que telle chose est excellente, il ne s'ensuit pas qu'elle soit constamment réalisable. Un obstacle que nul n'eût pu attendre se dresse soudain devant notre marche. Le réduire n'est pas toujours possible ; le franchir de front peut offrir des dangers. La prudence nous indique alors comment, sans dévier de notre dessein, sans manquer à la loyauté envers autrui ou envers nous-mêmes, nous pourrons tourner la barricade, utiliser la ligne courbe là où la ligne droite serait brisée. Elle suppose, par conséquent, qu'une âme vraiment maîtresse d'elle-même, comme doivent l'être les âmes chrétiennes, saura réfléchir avant l'action.

La hâte fiévreuse des jours actuels porte naturellement à l'impatience : on veut aboutir vite et à tout prix. C'est ainsi qu'on échoue souvent. Ne considérez pas comme perdu le temps que vous emploierez à méditer sur les conséquences possibles des gestes projetés par vous. Aimez au contraire à vous recueillir pour prévoir ; aimez à sonder les répercussions éventuelles, car tout se tient en notre univers, et la moindre démarche irréfléchie risque d'entraîner des déséquilibres, peut-être même des malheurs. Se comporter de cette sorte, ce n'est nullement se livrer à l'hésitation ou à la paresse : c'est bien plutôt concentrer prudemment ses forces, afin de pouvoir, l'instant venu, les utiliser pleinement. Et ces forces seront multipliées sans mesure, si vous vous recueillez en présence de Dieu, c'est-à-dire si les inspirations de votre prudence personnelle sont illuminées et corroborées par les grâces de sagesse que vous aurez implorées du ciel.

II

L'humanité accepte sans trop d'ennui, Mesdames, qu'on lui rappelle de temps à autre quelques grands principes généraux de religion ou de morale. Ce qui la gêne davantage, c'est lorsqu'on en vient aux applications immédiates, qui sont néanmoins rigoureusement logiques. La loi est si haute qu'elle paraît lointaine ; nous éprouvons quelque fierté à lui rendre hommage de loin, car cela nous grandit à nos propres yeux. Mais l'exécution de la loi nous touche de beaucoup plus près ; elle comporte pour nous des inconvénients et des sujétions désagréables. Voilà pourquoi, confusément, il nous déplaît de descendre dans des détails qui aboutiront fatalement à modifier l'égoïste conduite de notre vie. Il le faut cependant, de toute nécessité, sous peine d'être assimilés au figuier infécond de l'Evangile, et d'être condamnés comme lui. C'est une règle fondamentale de prudence que nous aurons, dès maintenant, le courage d'appliquer à propos de la prudence elle-même, afin de développer en nous cette fine et subtile vertu.

Quoi qu'il puisse nous en coûter, nous avons toutes sortes d'avantages à *remonter le cours de nos heures passées*, afin de puiser dans les échecs et les défaillances d'autrefois une expérience et des leçons que nous utiliserons pour l'avenir. Cet examen n'a rien d'amusant ni de flatteur, je le sais bien, il n'en est pas moins indispensable. Si nous nous sommes trompés lourdement, c'est que nous n'avions pas calculé les conséquences de nos actes ; si nous avons été humiliés ou déçus, c'est que notre agitation irréfléchie nous avait entraînés hors des limites raisonnables, jusqu'à ces choses que le monde qualifie de sottises et que Dieu juge peut-être plus sévèrement ; si nous avons péché, enfin, c'est parce que notre présomption nous avait jetés au milieu des périls insoupçonnés où notre faiblesse s'est enlisée. Nous avons été malheureux et nous avons été coupables : de cela même un bien peut sortir, pour notre bonheur et pour notre gloire, à condition que le souvenir médité des égarements que nous pleurons, germe en résolutions bien arrêtées et nous rende plus circonspects.

De même que nous deviendrons plus prudents par la comparaison du contraste qui éclate entre l'idéal et nos œuvres, ainsi nous serons rendus plus sages grâce au secours que nous apporte *le prochain*. Un

coup d'œil jeté sur notre histoire personnelle et cachée, nous apprend que nous n'avons pas été aussi prévoyants, aussi maîtres de nous-mêmes — et de nos nerfs — que nous ne nous l'imaginions sans doute. Un autre regard jeté sur autrui, non pas pour le critiquer ou le jalouser, mais pour nous enrichir de ses exemples, nous enseignera, contrairement peut-être à notre attente, que d'autres ont mieux réussi, pour leurs affaires et pour leur salut, parce qu'ils avaient mieux que nous développé les qualités engourdies, inemployées, qui gisent au fond de chaque âme. A regarder ainsi autour de nous, nous trouverons double profit : pour notre humilité d'abord, puis pour notre attitude de demain.

Nous avons, sans jamais l'avouer, une confiance très robuste en notre propre infaillibilité. Ce que nous pensons est exact, ce que nous faisons est excellent. C'est au moins notre ferme opinion — rarement confirmée par ceux qui nous entourent. Et malheur à qui nous oserait contredire ! il serait immédiatement traité d'ignare ou d'envieux, rejeté, méprisé, haï. Quelle témérité naïve ! Croyez-vous donc que parmi vos parents, vos amis, votre voisinage, il n'y ait pas des esprits aussi lucides que le vôtre, et souvent des volontés plus droites ? Si l'orgueil dont nous sommes pétris nous pousse à rabaisser les mérites d'autrui afin de mieux mettre en valeur ceux que nous apprécions si exagérément en nous-mêmes, que la voix raisonnable de la prudence nous rappelle aussitôt au bon sens. Sachons ne pas nous fier sans contrôle à nos frêles et tremblantes lumières ; sachons supporter sans aigreur les avertissements judicieux, les monitions autorisées. Et si nous avons le désir d'être parfaits, recherchons et sollicitons les conseils qui nous seront utiles. Nous ferons même plus que les entendre : nous y obéirons, tout simplement.

L'*obéissance*, la soumission prudente et qui s'efface : voilà une pauvre vertu bien peu à la mode de nos jours ! Les droits de l'homme — et ceux de la femme — ont été proclamés souverains, sans restrictions et sans hiérarchie, ce qui nous a conduits au chaos. Et cependant Dieu a disposé l'univers de telle façon que, selon le mot de Montesquieu, « tout, dans la nature, est subordination et dépendance. » Dans l'échelle générale des êtres, les plus rudimentaires et les plus faibles subissent les lois des plus forts et des mieux organisés. Au sommet de la création terrestre, les hommes ne sont pas destinés à vivre comme un anarchique troupeau. La Providence, qui leur laisse leur autonomie morale, les assujettit néanmoins à son autorité suprême, et aux autorités déléguées et inférieures que ses représentants humains exercent, à des degrés divers, en son nom. Ces autorités évanouies, rien ne reste, sauf le désordre et l'impuissance, le carnage et la famine, la lutte individuelle et féroce pour la vie, qui ramènerait aux barbaries antiques. L'obéissance assure la paix du monde ; l'obéissance en vue d'accomplir la volonté de Dieu amène au salut. Il serait donc de la dernière témérité de secouer les jougs d'ailleurs légers que le Seigneur jeta sur nos épaules. Même à défaut d'autres considérations que vous connaissez assez pour qu'il ne soit pas besoin de les rappeler ici, la prudence seule doit nous pousser à la soumission ; la prudence chrétienne vous aidera à obéir pour l'amour de Dieu.

C'est bien ainsi, en outre, que vous trouverez les forces et les secours nécessaires pour rester persévéramment fidèles. Notre petite prudence personnelle, mise en éveil par de douloureuses surprises, nous rappelle souvent tout bas qu'il serait vain de compter sur nous-mêmes. *Fions-nous au Seigneur* avant tout : là est le secret de la victoire, le portail mystique qui s'ouvre sur le bonheur.

Fions-nous à Dieu pour les grandes choses, pour l'avancement de notre âme, pour la conversion des infidèles, pour le maintien de la concorde entre tous les peuples chrétiens. Mais ne perdons jamais de vue que le Maître s'intéresse autant aux affaires toutes menues et toutes simples dont nous voulons l'entretenir. Fiez-vous donc à Dieu, Mesdames, pour le gouvernement de vos demeures, pour l'éducation de vos enfants. Si jamais œuvre exigea la prudence, c'est bien cette tâche subtile et ingrate de façonner des âmes, de redresser leurs déviations à peine entrevues, de leur inculquer des principes et des habitudes qui les sauvegarderont sur la terre et les glorifieront au ciel. La moindre erreur peut être néfaste si elle froisse leurs esprits à peine éveillés, leurs volontés à peine écloses. Il faut être vigilantes sans devenir soupçonneuses, tendres sans faiblesse, sévères sans acrimonie ; il faut tout comprendre et tout expliquer ; juger sans erreur vingt fois par jour ; et ne jamais perdre de vue, dans les agitations immédiates, le but supérieur et lointain.

Pour réaliser tout le bien, pour écarter tous les périls, il faut à la mère de famille une prudence surnaturelle. Dieu vous la donnera, Mesdames, et tout en l'utilisant autour de vous, vous vous en servirez pour vous-mêmes. Point ne suffit de sauver ses enfants : il faut avant tout se sauver soi-même ; il faut, par conséquent, se méfier des relations qui affaiblissent la grâce, des causeries qui empoisonnent l'âme, des lectures où s'apprend le mal, des toilettes et des distractions qui scandalisent le prochain. Soyez prudentes pour autrui, soyez prudentes pour vous-mêmes. Quoi qu'il vous en coûte parfois, fuyez jusqu'à l'ombre du danger moral : votre éternité est à ce prix.

III

Vous vous mettrez en garde surtout, mères généreuses et chrétiennes, contre *les multiples défauts* qui s'opposent à la sage vertu dont nous parlons. Que nombreuses sont les occasions de pécher parce qu'on a perdu son propre contrôle !

Tant qu'un reste de jeunesse palpite dans nos veines, nous gardons une tendance fiévreuse à aller, à venir, à hâter la conclusion de toutes les affaires, au risque de les brusquer quelque peu. Excusables chez des fillettes de douze ans, la *précipitation* et la légèreté seraient chez vous plus graves en elles-mêmes, plus terribles dans leurs conséquences. Dieu

nous donna un esprit et un cerveau pour penser : il importe de savoir s'en servir. Il faut aussi être logiques : quoi de plus imprudent que l'*inconstance* qui nous jette chaque matin sur une route différente de celle où nous cheminions la veille, qui renverse nos projets à peine échafaudés, nous fait acclamer aujourd'hui ce que nous mépriserons demain ?

Autre imprudence tout à fait contraire : cette *torpeur* apathique et vile, qui nous jette pendant des heures sur un divan pour nous y livrer à des rêveries paresseuses et malsaines, qui nous détourne de l'action en nous enlevant le goût de l'effort, qui nous empêche de prévoir, pour y parer, les éventualités prochaines, qui nous trouve faibles, désarmés, désemparés, au moment de chaque combat.

Imprudence l'*étourderie* qui nous aveugle ; imprudence la *dissipation* qui nous plonge dans les tourbillons éclatants des fêtes, qui use nos jours en représentations vaines, qui gaspille la précieuse poussière des instants et nous absorbe en tant de futilités que nous ne pouvons plus songer aux questions graves, ni accomplir quelque chose de bien.

Il est une imprudence plus grave encore. Les anciens théologiens l'ont nommée *prudence de la chair* et c'est cette prudence fausse, cette sagesse folle qui revêt toutes les apparences de la méditation sérieuse, de la réflexion appliquée, du jugement bien établi, mais qui se place au point de vue faux et menteur des contingences d'ici-bas. Presque tout, sur terre, a deux aspects : l'un qui considère l'avantage immédiat, le succès temporel, la matérialité du bénéfice ; l'autre, au contraire, qui envisage la moralité des actes, leur valeur aux yeux du bon Dieu, leur répercussion pour l'au-delà. L'aspect humain n'est qu'une apparence décevante qui conduit les âmes aux abîmes ; seul l'aspect surnaturel est vrai, seul il consolide et il sauve, seul il garantit le bonheur réel. Quand il s'agit de vos désirs, de l'établissement de vos filles, de la carrière de vos fils, n'êtes-vous pas trop souvent, Mesdames, tentées de vous abandonner à la prudence de la chair ? Vous voulez vos enfants heureux, riches, puissants, considérés. Songez-vous à l'immortalité de leur destin ; savez-vous sacrifier le gain d'ici-bas pour une des moissons du paradis ? N'auriez-vous pas commis le crime de préférer pour eux la vie qui passe à celle qui ne mourra point ?

Cette sagesse timide et charnelle est mauvaise dans son essence. Elle expose, par surcroît, ceux qui s'y livrent à d'autres suggestions qui naissent d'elle et qui s'orientent vers le péché. Après avoir longuement mûri une combinaison qu'on croit solide et reluisante, on cherche à en assurer le succès par des procédés qu'on trouve habiles. Certes, il y a des ruses permises, des subtilités honnêtes, et même des détours loyaux. Mais à côté de cela, combien de manœuvres louches et dégradantes, qui rampent tortueusement sur l'extrême lisière du droit, qui côtoient imprudemment les gouffres !

L'astuce est fille de l'enfer, elle caractérise les âmes basses, et le Messie nous avait averti déjà que les enfants de ténèbres sont plus habiles que les fils de lumière. Soyons toujours assez prudents pour ne pas devenir trop habiles, de cette habileté sournoise qui expose à de multiples fautes, qui peut entraîner aux déshonneurs.

La ruse astucieuse, trop souvent, ne se réalise tout à fait que par le mensonge et par la fraude. Aux simples regards du monde vulgaire, le mensonge n'est pas prudent, car il risque d'être découvert, la fraude est dangereuse parce qu'elle peut avoir son épilogue sur les bancs des tribunaux. Mais faisons appel à des considérations plus hautes : le mensonge déplaît au Dieu de vérité, la fraude est généralement une injustice. Un chrétien ne peut pas se hasarder dans ces bas-fonds sombres et interdits.

La vraie prudence — celle du ciel — ne vous défend sans doute pas de vous préoccuper des soucis terrestres. Elle vous fait même une obligation de chercher à vivre suivant votre état, de gagner votre pain quotidien, d'assurer et d'améliorer la situation de vos enfants. Mais elle vous demande, mes sœurs, de vous garder de tous les excès, de craindre tous les abus et les exagérations, de rester dans ce juste et sage milieu où réside souvent la vertu. Recherchez donc, quand il le faut et comme il le faut, les biens, les avantages et même les délassements du monde. Mais ne les estimez qu'à leur valeur, souvent médiocre ; ne leur permettez point d'empiéter sur le domaine sacré des choses saintes, et mettez toujours bien au-dessus d'eux les considérations éternelles, les espérances du ciel.

* *

Le doux Jésus dont l'âme était resplendissante, disait un jour à ses disciples : « Soyez simples comme des colombes. » C'était bien le vœu du bon Maître que de trouver en tous ses amis une virginale blancheur. Mais comme il est la Sagesse vivante, Jésus eut soin d'équilibrer son conseil et de compléter son avis par une recommandation nouvelle : « Soyez prudents comme des serpents. » La prudence et la simplicité ne s'excluent nullement l'une l'autre. Si trop souvent elles s'opposent ici-bas, la faute en est uniquement aux hommes pervers qui les dénaturent, qui abusent odieusement, pour leurs profits illégitimes, des dons que Dieu leur avait offerts pour le bien. Dans une âme croyante et fidèle, loin de se contrarier ou de se nuire, la prudence et la simplicité se corroborent et s'harmonisent. Elles viennent toutes deux du ciel : pourvu qu'elles soient bien comprises, rien ne doit les dissocier. Soyons prudents comme des serpents, afin de déjouer les embûches hostiles, afin de préserver notre âme et de lui garder son espoir de salut. Soyons simples comme des colombes, dans la confiance en Notre-Seigneur, afin que notre sagesse soit bénie, que notre destin soit auréolé. Ainsi soit-il.

AUX ENFANTS DE MARIE

XIX

L'ENFANT DE MARIE

Enfant de Marie, quel beau nom ! Pour le mieux comprendre, examinons ensemble quelques-unes des prérogatives que confère ce titre.

I

Enfant de Marie, c'est-à-dire non pas sa compagne, sa suivante, mais la fille de la plus élevée des reines. Sans vouloir, en effet, placer la Sainte Vierge à ces hauteurs infinies où se portent les adorations réservées exclusivement à Dieu, nous savons qu'elle touche aux marches de son trône. Elle n'est pas Dieu, mais elle en est la Mère, car une partie de sa chair virginale a été une même chose avec le Verbe de Dieu.

Enfant de Marie ! Il y a des mots si habituels à nos lèvres que la pensée ne semble plus y attacher la même importance. Et pourtant, quel bonheur de se dire : « La mère de Dieu est aussi ma mère ! » Elle nous aime incomparablement plus qu'une mère aime son enfant. Elle éprouve à notre égard toutes les sollicitudes et toutes les alarmes. Qui de nous, en répétant son nom béni, en murmurant une de ses prières, n'a pas senti un parfum de joie et de paix s'épandre dans son âme ?

Enfant de Marie ! Dieu seul peut mesurer l'étendue de ses privilèges et de ses mérites. N'est-elle pas la Vierge des vierges, notre salut et notre espoir ? N'est-elle pas la toute-puissance suppliante ? Piété filiale, confiance filiale, c'est ainsi qu'on peut, qu'on doit appeler la piété d'un enfant pour Marie. Et même, quand Dieu paraît se détourner, et qu'après l'avoir bien prié, rien ne semble répondre à nos vœux et à nos plaintes, il nous reste son refuge : ce n'est jamais en vain que nous ferons appel, dans notre supplication désolée, au crédit de la Très Sainte Vierge.

Enfant de Marie ! Une bonne mère dans la vie est la première grâce que le ciel puisse nous offrir. Nous y trouvons une tendresse ineffable, une patience et un dévouement que rien ne lasse, une indulgence qui ne sait que pardonner. Telle est la Sainte Vierge, modèle des mères ; et avec elle nous sommes sûrs de n'être jamais orphelins ; car au ciel où elle jouit du bonheur des élus, elle continue à nous donner les marques les plus éclatantes de sa bonté.

II

Dans ce mot, dans cette devise : Je suis enfant de Marie, il y a d'abord une *sauvegarde*. Lorsqu'une enfant aime son chapelet, goûte le bonheur de la prière à Marie, et que dans son âme le sentiment de la piété a gardé toute sa fraîcheur, la Sainte Vierge tient pour elle en réserve des grâces de choix. Pour traduire notre confiance et mériter sa protection, ce qu'elle nous demande chaque jour ou chaque semaine est bien peu : chaque jour un « Souvenez-vous » ou quelques *Ave ;* tous les dimanches le chapelet et l'assistance aux Vêpres, quelquefois dans la semaine une courte visite à son autel, une communion à ses plus belles fêtes. Avec ces seules pratiques une enfant de Marie vit sous la protection de la Reine du ciel et les encouragements de son amour. Ne lui dirions-nous de temps à autre que ce seul mot : Venez à mon secours ! ce serait assez pour nous inspirer confiance. Mais quand une piété est vraie, elle trouve mille formes pour s'exprimer auprès de cet autel béni qui est le sien et que l'on ne quitte jamais sans regret.

Nous devons donc consacrer à la T. S. Vierge la fleur de nos plus belles années. Au milieu de tant d'écueils semés sur notre route, nous avons besoin de vivre sous son égide. Loin d'elle, jetées en plein monde, vous auriez tout à perdre ; mais tant que vous solliciterez sa protection, son regard s'abaissera sur vous et vous serez à l'abri. Quoi de plus doux d'ailleurs que de servir la Reine des anges ? Les anges sont ses ministres, ils accourent au moindre appel et disent avec joie : « Nous voici ! » Plus prompts que l'éclair, ils partent pour accomplir les missions qu'elle leur confie, et qui consistent principalement dans la protection des âmes qui pratiquent une vraie dévotion envers elle. Son cœur maternel est rempli à notre égard de toutes les délicatesses, de toutes les pitiés ; et pourvu que notre piété soit sincère, elle ne se lassera pas de répandre sur nous, avec une libéralité souveraine, des trésors d'ineffable affection. Céleste dispensatrice de toutes les grâces et consolatrice de tous les maux, elle reste bien, au milieu des amertumes et des déceptions sans nombre dont nos jours sont parsemés, celle que l'Eglise appelle : « Notre vie, notre douceur, notre espérance. *Vita, dulcedo et spes nostra.* »

Ce titre d' « Enfant de Marie » n'est pas seulement une protection, il renferme tout un *programme de vie*. A celles qui font profession de le porter, il rappelle ce qu'elles doivent être dans leurs sentiments et dans tous leurs actes. S'il est vrai que dans le monde « noblesse oblige », cela est encore plus vrai pour une enfant de Marie. Celle-ci fera donc des vertus de sa Mère l'inspiration et la règle de sa conduite ; sa vie sera un reflet de la vie de la Sainte Vierge par la ferveur et la foi de ses prières. Non seulement elle restera digne d'elle par sa conduite, évitant tout ce qui pourrait donner lieu à des reproches ou à de fâcheuses interprétations, soit dans sa personne, soit dans ses relations, mais dans ce vêtement blanc et bleu où figurent les couleurs de la Reine du ciel, elle verra l'emblème des vertus qu'elle doit pratiquer ; elle saura lui consacrer tous les actes de sa vie et garder pur l'amour qu'on doit vouer à une si bonne mère.

* *

On dit que dans le ciel la Sainte Vierge a sa garde d'honneur, formée de toutes les âmes virginales qui l'ont suivie sur la terre. Pour être un jour plus rapprochées de son trône, et pour partager son bonheur dans les parvis où elle habite et où elle règne, restez ses enfants et ses imitatrices fidèles.